



**EXPERT CONSEIL EN GESTION
DE PATRIMOINE**



MAJOR

BAC+5

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Le diplôme « Expert Conseil en Gestion de Patrimoine » prépare des professionnels à accompagner particuliers et entreprises dans la gestion et le développement de leur patrimoine financier.


Le conseiller en gestion de patrimoine est bien plus qu'un simple gestionnaire de portefeuille. Il se positionne comme un véritable partenaire de confiance, apportant une expertise pointue et une vision à long terme. Il va au-delà des aspects techniques en prenant en compte les objectifs de vie, les valeurs et les aspirations de ses clients. Travaillant dans un cadre déontologique strict, il veille à respecter les intérêts patrimoniaux de ses clients tout en répondant aux missions qui lui sont confiées.


La valeur ajoutée d'un conseiller en gestion de patrimoine réside dans sa capacité à :

- Simplifier la complexité : il traduit les enjeux patrimoniaux en termes clairs et compréhensibles pour ses clients.
- Personnaliser l'accompagnement : il adapte ses conseils aux spécificités de chaque situation.
- Anticiper les évolutions : il intègre les changements réglementaires et économiques dans sa stratégie patrimoniale.


Le diplôme « Expert Conseil en Gestion de Patrimoine » forme des experts qui accompagnent clients particuliers et entreprises, avec des conseils personnalisés respectant leurs objectifs et intérêts patrimoniaux.


POURQUOI CHOISIR IFC ?

 Plus de 30 ans d'expérience

 Accompagnement

 Titres certifiés

 Insertion professionnelle

 Candidature gratuite

 Proximité

ANNÉE 1

LA RÉGLEMENTATION DE L'ACTIVITÉ DE GESTION DE PATRIMOINE

- Cadre professionnel, règles communes et statut du gestionnaire indépendant
- Autorités de tutelle, transparence
- Informations, commercialisation, et presse patrimoniale

LE CLIENT PATRIMONIAL

- Approches patrimoniales : personne, objectifs, contraintes, et diversification
- Constitution, évolution, et typologie du patrimoine

LES RÉGIMES MATRIMONIAUX

- Régime primaire et choix matrimoniaux
- Régimes conventionnels et droit international privé
- PACS et concubinage

LES SUCCESSIONS

- Dévolution successorale, droits du conjoint, et cas particuliers
- Options, administration, et liquidation de la succession

LES LIBÉRALITÉS

- Règles communes, donations, testaments, et autres libéralités
- Limites des libéralités

LE DROIT DES SOCIÉTÉS

- La société et ses formes juridiques
- Fonctionnement, évènements, et statuts particuliers

LES INSTRUMENTS FINANCIERS

- Produits d'épargne
- Valeurs mobilières et fonctionnement des marchés
- Gestion d'actifs et de produits de taux

LES CALCULS FINANCIERS

- Éléments de calcul : intérêts, placements, prêts

LA PROTECTION SOCIALE

- Prévoyance, santé et solutions adaptées (particulier, salarié, TNS)
- Retraites (salariés, fonctionnaires, TNS) et PER individuel

L'ÉPARGNE SALARIALE

- Dispositifs et plans d'épargne salariale

L'ASSURANCE-VIE

- Définition, acteurs, et objectifs
- Vie, dénouement, et enjeux civils du contrat
- Autres types de contrats

L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

- Stratégie, marché, et acquisition

LE PROGRAMME :

- Gestion, fiscalité, performance, et défiscalisation
- Immobilier papier

LES SOCIÉTÉS CIVILES

- Objectifs, constitution, et vie des sociétés civiles
- Fiscalité, SCI immobilières et de portefeuille

LES TECHNIQUES DE VENTE ET DE COMMUNICATION OMNICANALE

- Développement de réseau et stratégie omnicanale
- Techniques de vente, négociation, et fidélisation

ANNÉE 2

LES TECHNIQUES DE FINANCEMENT

- Crédits aux particuliers

LA FISCALITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES

- Système fiscal français : sources, lois, et impôts
- Calcul des revenus nets, impôt brut, réductions, crédits d'impôt, et niches fiscales
- Prélèvements sociaux, fiscalité des plus-values et transmission patrimoniale

LA CONDUITE DE L'ANALYSE PATRIMONIALE

- État des lieux patrimonial : stocks, flux, épargne
- Analyse juridique, sociale, familiale, civile, et fiscale

ÉTABLIR UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE

- Diagnostic et préconisations (juridiques, fiscales, financières)
- Plan d'actions et mise en œuvre des solutions

LA STRATÉGIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

- Patrimoine, prévoyance, immobilier, transmission, et optimisation fiscale

L'ÉVALUATION D'ENTREPRISE

- Diagnostics (juridique, stratégique, financier) et méthodes d'évaluation

LE DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ

- Principes, valorisation, et aspects fiscaux du démembrement (immobilier, financier, SCPI)

SUIVI ET DÉVELOPPEMENT DU PLAN D' ACTIONS PATRIMONIALES PERSONNALISÉ

- Outils, veille, et mise à jour des solutions patrimoniales

LA GESTION DE PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

- Anglais patrimonial, droit civil, fiscalité, et techniques internationales

Ils en parlent mieux que nous



LE PROCESSUS D'ADMISSION

- 1 - CANDIDATURE
 - 2 - ÉTUDE & VALIDATION DU DOSSIER
 - 3 - ENTRETIEN D'ADMISSION
 - 4 - ACCOMPAGNEMENT
- DANS VOS RECHERCHES

NIVEAU 7

Titre enregistré au RNCP n°38949
Niveau 7 - Code 313 - Enregistré le
26/04/2024 pour une durée de 2
ans. Certificateurs : SOFTEC

GESTION DE PATRIMOINE

BLOCS DE COMPÉTENCES ●●●

	Mode
BLOC 1 : AUDITER UN CLIENT PATRIMONIAL	Écrit/Oral
BLOC 2 : ANALYSER LA SITUATION PATRIMONIALE DU CLIENT	Écrit/Oral
BLOC 3 : EXPERTISER ET OPTIMISER UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE	Écrit/Oral
BLOC 4 : SUIVRE ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ PATRIMONIALE	Écrit/Oral

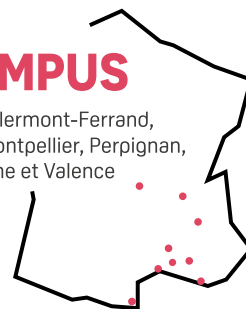
L'attribution du Titre est conditionnée par l'obtention cumulative, par l'élève de l'établissement de l'ensemble des blocs de compétences. Il peut valider des blocs de compétences isolés sans valider l'intégralité des blocs. Dans ce cas, il ne valide pas le titre certifié.

LES MODALITÉS

- Formation M1 + M2 = 2 ans
- En Alternance : au rythme de 2 jours de cours par semaine et 3 jours en entreprise.
- En formule DECLIC : stages en entreprise obligatoires.
- En Formation Continue : VAE, Transition Pro, CPF...(nous consulter)

9 CAMPUS

Alès, Avignon, Clermont-Ferrand, Marseille, Nîmes, Montpellier, Perpignan, Saint-Etienne et Valence



LES DÉBOUCHÉS

- Conseiller en Gestion de Patrimoine
- Conseiller en gestion banque privée
- Conseiller Expert Patrimonial
- Gestionnaire Patrimoine
- Conseiller en patrimoine financier
- Conseiller en gestion de capitaux
- Conseiller en investissements financiers
- Conseille en gestion de fortune
- Conseiller en investissements privés

LES CONDITIONS

- Niveau scolaire : être titulaire d'un BAC+3 et 180 ECTS (L3, Titre RNCP Niveau 6 ou équivalent dans les domaines suivants : juridique, commercial, gestion, bancassurance, finance, immobilier).
- Avoir satisfait à l'étude du dossier et aux épreuves de sélection.

ET ENSUITE ?

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études
- Inscription aux concours de la fonction publique cat. A

IFC ALÈS 04 66 30 40 92 ales@ifc.fr	IFC AVIGNON 04 90 14 15 90 avignon@ifc.fr	IFC MARSEILLE 04 91 32 19 29 marseille@ifc.fr	IFC MONTPELLIER 04 67 65 50 85 montpellier@ifc.fr	IFC NÎMES 04 66 29 74 26 nimes@ifc.fr	IFC PERPIGNAN 04 68 67 42 89 perpignan@ifc.fr	IFC ST ÉTIENNE 04 77 92 11 50 stetienne@ifc.fr	IFC VALENCE 04 75 85 36 44 valence@ifc.fr	WESFORD CLERMONT-FERRAND 04 63 30 11 30 info@wesford-clermont.fr
---	---	---	---	---	---	--	---	---